



SAINT SAUVEUR CAMPRIEU - 30297

Pont du Bonheur



Le carnet de santé en résumé

La bonne gestion des ouvrages nécessite la parfaite connaissance de ce patrimoine et de ses caractéristiques techniques, sa surveillance et une évaluation régulière de son état afin d'optimiser et de programmer son entretien et les indispensables réparations.

Le carnet de santé des ouvrages répond à cette exigence de suivi sur « le temps long » en garantissant le transfert de connaissance au fil du temps.

Il n'y a pas de format « normalisé » pour le carnet de santé et sa composition peut varier suivant la typologie des ouvrages : ponts à tablier, buses, ponts voûtes, cadres et portiques, ouvrages de soutènement... Cependant, les informations suivantes représentent les « constantes » que l'on souhaite retrouver.

1. Description générale de l'ouvrage

Données administratives et données générales relatives à la localisation de l'ouvrage et à son environnement, date ou période de construction.

2. Description technique

Données fonctionnelles et techniques : largeur des voies, type d'ouvrage et de matériaux, caractéristiques techniques...

4. Suivi des actions de surveillance

Cette partie permet au gestionnaire de programmer et suivre les différentes actions de surveillance, telles que les visites périodiques et inspections spécialisées, et de reporter les préconisations (actions de diagnostic et de maintenance à prévoir) qui pourront être faites par des bureaux d'études.

5. Suivi des actions de diagnostic et de maintenance

Cette partie rassemble les préconisations d'entretien courant, de diagnostics préalables ou de travaux telles qu'elles peuvent résulter des actions de surveillance. A partir des échéances recommandées et suivant sa stratégie en tenant compte de ses moyens et des contraintes d'exploitation, le gestionnaire sera en mesure de les programmer et de mentionner les dates effectives de réalisation ; il disposera ainsi d'une traçabilité des actions engagées sur l'ouvrage.

Annexe : Cette annexe comprend les constats annuels successifs qui seront réalisés par le gestionnaire à la suite du constat annuel de démarrage.

3. Constat annuel de démarrage

Il s'agit de la visite de reconnaissance réalisée dans le cadre de France Relance. Ce constat porte sur les défauts visibles les plus évidents, en particulier ceux qui nécessitent une action immédiate. Des mesures de sécurité immédiates peuvent en résulter lorsque les défauts constatés impactent la sécurité des usagers circulant sur et/ou sous l'ouvrage. Des préconisations générales sont fournies. Ce constat rassemble également des informations utiles à la préparation des visites d'évaluation périodiques ou des inspections détaillées éventuellement nécessaires.



2. Description technique de l'ouvrage

Pont Voûte



Structure	
Nombre de travées	1
Matériau voûte	Maçonnerie de pierres
Remblai de couverture	Oui
Épaisseur du remblai	< 1 m
Présence d'un élargissement	Non
Type d'élargissement	Non applicable
Murs contigus	Oui
Type de murs	Mur poids
Matériau principal	Maçonnerie de pierres
Appuis en rivières	Oui
Tirant d'eau	≥ 50 cm
Nombre	2
Renforcements	Oui, Enduit en intrados

Géométrie - Équipements

Ouverture principale (m)	7,4
Longueur totale (m)	8,4
Largeur utile (m)	3
Tirant d'air maximal	entre 4m et 10 m

Type de DR* droit	Parapet
Type de DR* gauche	Parapet

Largeur du trottoir droit (m)	0
Largeur du trottoir gauche (m)	0
Largeur de la chaussée (m)	3

**DR : dispositif de retenue*

3. Constat année de démarrage (N0)

Pont Voûte

Date de la visite initiale : 6 janvier 2022 11:12

Structure	
Accessibilité	Visible en totalité
Précisions	Aucune
Niveau de défaut	4
	
Fissure longitudinale en voûte à proximité du bandeau aval et s'arrêtant en clé de voûte sans affaissement de voûte mais avec cisaillement des harpages.	Disjoints localisés en naissance de voûte et présence de lacunes ou formation d'affouillements en partie basse de la maçonnerie côté aval rive droite.

Équipements	
Niveau de défaut	1
Pas d'image disponible	Pas d'image disponible

Moyens d'accès conseillés

Barque_ou_bateau_motorisé,Cordes

Problème de sécurité immédiate sur l'ouvrage

non

Mesures de sécurité immédiate proposées

Aucune

Légende des niveaux de défaut

1	Bon état général
2	Au moins un défaut pouvant altérer la structure
3	La structure est altérée par un défaut significatif
4	La structure est altérée par un défaut majeur
NV	Non visité

Appréciation globale de l'ouvrage

4	Ouvrage dont la structure est altérée par un défaut majeur <ul style="list-style-type: none">• <i>Poursuivre la surveillance régulière en veillant aux évolutions éventuelles</i>• <i>Adapter et poursuivre l'entretien courant</i>• <i>Prévoir de réaliser des travaux d'entretien curatifs à brève échéance (1 à 3 ans)</i> <p>Dans le cas de défauts affectant la structure, l'attention du gestionnaire est attirée sur la nécessité d'effectuer un diagnostic précis de la cause des défauts afin de définir et de prioriser des travaux de réparation.</p>
----------	--

Commentaire

L'accès au cours d'eau et à proximité des piédroits n'était pas possible, limitant aussi la visibilité en intrados et sur la partie amont de l'ouvrage. Traces d'infiltration et mousses en rein à l'aval en rive droite.

4. Suivi des actions de surveillance

Surveillance et préconisations associées : Entretien Courant (EC) / Investigations/Etudes (IE) / Travaux (T)

Action à prévoir	Echéance programmée	Date effective d'intervention	Note d'évaluation (éventuelle)	Intervenant	Signature intervenant	Problème de sécurité	Préconisations portant sur			Remarques
							EC	IE	T	
Constat annuel	2022	6 janvier 2022 11:12	-	Infraneo	Signé	Non	-	-	-	Cf constat annuel de démarrage

5. Suivi des actions de diagnostic et de maintenance

Entretien courant (EC)

Actions à prévoir	Date de la préconisation	Origine de la préconisation	Echéance	Date de réalisation de l'action	Intervenant	Signature intervenant	Remarques éventuelles

Investigations - Etudes (IE)

Actions à prévoir	Date de la préconisation	Origine de la préconisation	Echéance	Date de réalisation de l'action	Intervenant	Signature intervenant	Remarques éventuelles

ANNEXE

Constats annuels